



Vous êtes infirmier **breveté, gradué/bachelier**, vous avez une expérience en gériatrie ...

En **50 heures (au lieu de 150 heures)** dans le cadre des mesures transitoires

**Qualification professionnelle particulière d'infirmier ayant une expertise particulière**

## CALENDRIER

**Dates:** du 15/10/09 au 10/12/09

**Jours de cours :** tous les jeudis

**Horaire :** 09h00 à 17h10

pour autant que le quota d'inscriptions soit atteint

## PRIX (GER60)

**157.30 euros** (DI\* 50.00 euros)

*\*DI : droit d'inscription à la Communauté française. Sont exemptées du DI, les personnes émargeant de l'ONEM ou du CPAS ou AUTRE (voir dans règlement « exemption du droit d'inscription »*

## POUR QUI ?

Toute personne porteuse du diplôme :

**d'infirmier breveté ou d'infirmier gradué / bachelier en soins infirmiers**

ayant exercé sa fonction d'infirmier pendant au moins deux ans équivalent temps plein au 30 septembre 2010, dans un service de gériatrie (Indice G), dans un hôpital de jour pour le patient gériatrique ou dans un service d'indice SP affectation psycho-gériatrique agréé.

## PROGRAMME

### Sciences infirmières :

Soins infirmiers adaptés à la personne âgée et thérapies innovantes, déontologie et éthique, méthodologie du projet et recherche appliquée en gériatrie, évaluation de la qualité, organisation et administration des services spécialisés : travail en équipe pluridisciplinaire, gestion des ressources humaines.

### Sciences biomédicales :

Anatomophysiologie du vieillissement, compléments de pathologies et thérapeutiques gériatriques et psycho-gériatriques.

### Sciences sociales et humaines :

Droit et politiques de santé en matière de soins aux personnes âgées, compléments de communication et de relation en gériatrie.

## POURQUOI ?

- Valoriser les acquis de l'expérience
- **Bénéficiaire des mesures transitoires prenant fin au 31/12/2010**
- Se faciliter l'organisation des cours : 1 jour par semaine
- Apprendre grâce à des méthodes propres à une pédagogie d'adultes
- Bénéficiaire du Congé Education Payé.



Vous êtes **infirmier gradué/bachelier**, vous avez une expérience en gériatrie ...

En **150 heures (au lieu de 900 heures)** dans le cadre des mesures transitoires

**Titre professionnel d'infirmier spécialisé en gériatrie (A.min 19/04/07) Dispositions transitoires prenant fin au 31/12/2010**

## CALENDRIER

**Dates:** 1<sup>er</sup> module du 15/10/09 au 10/12/09

2<sup>ème</sup> module du 14/01/10 au 25/05/10

**Jours de cours :** tous les jeudis

**Horaire :** 09h00 à 17h10

pour autant que le quota d'inscriptions soit atteint

## PRIX (GER180)

**345.90 euros** (DI\* 61.50 euros)

*\* DI : droit d'inscription à la Communauté française. Sont exemptées du DI, les personnes émargeant de l'ONEM ou du CPAS ou AUTRE (voir dans règlement « exemption du droit d'inscription »*

## DOSSIER D'INSCRIPTION

**Avant le 1er jour de cours et pour autant que le quota d'inscriptions ne soit pas atteint :**

- Bulletin et formulaire d'inscription dûment complété et signé,
- Photocopie recto verso de la carte d'identité ou du permis de séjour,
- Photocopie du titre requis : Remarque : la copie devant être certifiée conforme à l'original, veuillez vous munir du document original le 1er jour des cours ou lors d'une inscription sur place,
- 3 photos d'identité,
- Frais de participation,
- Attestation, pour les personnes émanant du CPAS, qui mentionne qu'elles bénéficient d'un revenu d'intégration (validité de 15 jours),
- Formulaire linguistique si le domicile légal se situe dans une commune néerlandophone, à facilités, germanophone ou à l'étranger (document à demander au CPSI).

### **Pour les personnes hors CEE**

- Copie du permis de travail (A ou B) OU
- Attestation originale de réfugié ou apatride OU
- Copie d'une réponse d'attente d'un dossier de régularisation OU
- Copie d'un certificat de suivi de cours en Belgique du conjoint et d'une composition de ménage OU
- Composition de ménage si le conjoint est belge.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**De préférence par courrier.** Le nombre d'inscriptions étant limité, seuls les dossiers complets seront retenus.

### **Possibilité de s'inscrire sur place :**

Du 15/06/09 au 30/06/09 de 13h30 à 15h30  
Et à partir du 25/08/09 de 13h30 à 15h30  
Le CPSI sera fermé du 06/07/09 au 21/08/09 inclus.

**Les inscriptions seront clôturées une semaine avant le début de la formation.**

## MODALITÉS DE PAIEMENT

### **La preuve du paiement bancaire**

Elle doit être transmise ou déposée au CPSI en même temps que le dossier. Le paiement peut également se faire en liquide lors du dépôt de l'inscription au CPSI (pas de chèques !).

**N.B. :** inscrire sur le virement en « communication » la référence suivante **GER60 ou GER180 + le nom de la personne** qui suivra la formation (le nom de jeune fille pour les candidates mariées) + **09/10**).



## FORMATION EN GERIATRIE

CPSI

Avenue Hippocrate 91

1200 BRUXELLES

TEL : 02/762.34.45

FAX : 02/762.50.56

Courriel :  
[secretariat@cpsi.be](mailto:secretariat@cpsi.be)

Web site : [www.cpsi.be](http://www.cpsi.be)

N° de compte CBC :  
191-7223452-22

Editeur responsable : F.VRANCKX

